

CCAS DE QUINCIEUX

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 MAI 2022

Compte-rendu du 31 mai 2022

Le trente mai deux-mille vingt-deux, le Conseil d'administration s'est réuni en session ordinaire à dix-neuf heures, sur convocation adressée le vingt-quatre mai deux-mille vingt-deux, sous la présidence de Pascal DAVID.

11 membres en exercice, 10 présents, 10 votants ; 19h00 le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Présents : Pascal DAVID, Monique AUBERT, Elodie FEUILLET, Pierre LORCHEL, Anne-Marie GEIST, Patrick AUDEMARD, Odile DAVID MIRGUET, Céline PIN, Marie-Céline CHABERT, Marie-Claire GUICHERT

Absente excusée : Françoise CHAMPAVIER

Secrétaire de séance : Monique AUBERT

I. Approbation du Compte-rendu du 11 avril 2022

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuve le projet de compte rendu, aucune observation n'ayant été exprimée.

II. Communication des décisions prises par délégation

Sans objet.

III. Projets de délibérations

Délibération n° 2022-08 : Secours n° 1

Monique AUBERT, vice-présidente, expose au Conseil d'Administration la situation de Madame NICOLAS Laura.

Madame vit seule avec deux enfants à charge.

Ses ressources mensuelles s'élèvent à 1 960 euros (rémunération, pension, CAF), ses charges à presque 1 200 euros. Elle est moniteur-éducateur à la Sauvegarde69 en contrat à durée déterminée.

Son fils doit suivre des séances de rééducation de psychomotricité, à raison de 45 euros la séance de suivi. La psychomotricienne en a prévu 4 mais il semble que le suivi se prolonge ultérieurement.

Elle a déjà procédé au règlement du bilan s'élevant à 150.00 euros.

Le père des enfants devrait participer pour moitié dans cette nouvelle dépense mais il n'existe aucun engagement écrit.

Elle a fait en parallèle une demande de logement social car son loyer actuel est trop élevé (660.00 euros) et devient trop petit pour 3 personnes.

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé de prendre en charge la moitié des 4 premières séances à hauteur de 90.00 euros, renouvelable une fois en cas de prolongation du suivi psychomoteur.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1 : Approuve l'attribution du secours proposé au bénéfice de Madame NICOLAS Laura,

Article 2 : Dit que l'aide sera directement versée à la psychomotricienne, Docteur Alice AYOUB BASSAGET (Chasselay).

Délibération n° 2022-09 : Secours n° 2

Monique AUBERT, vice-présidente, expose au Conseil d'Administration la situation de Madame VEYRAT Séverine.

Madame vit seule avec son enfant de 3 ans.

Ses ressources mensuelles s'élèvent à 1 846 € (rémunération, pension, APL, PA), ses charges à 1 067 €.

Elle est auxiliaire de soins non diplômée en contrat à durée indéterminée.

Elle travaille le weekend et la nuit en plus, afin d'être rémunérée en heures supplémentaires, mais leur nombre est limité.

Elle a aujourd'hui une dette de loyer à Lyon Métropole Habitat de 1 060.12 euros, qu'elle ne parvient pas à solder malgré ses efforts (équivalent à deux loyers de retard).

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé de prendre en charge le solde antérieur au 25/04/2022 s'élevant à 536.81 euros, et Madame s'est engagée à régler le loyer du mois d'avril s'élevant à 523.31 euros. Ce qui solderait sa dette à LMH.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1 : Approuve l'attribution du secours proposé au bénéfice de Madame VEYRAT Séverine,

Article 2 : Dit que l'aide sera directement versée à Lyon Métropole Habitat.

IV. Questions diverses

Repas des aînés du 14 mai 2022

La manifestation a été un vrai succès. Tout le monde a été ravi d'une part de l'animateur, qui a su mettre de l'ambiance et faire danser beaucoup de personnes, et d'autre part par le traiteur, qui a proposé un repas copieux et de qualité. La distribution des petits géraniums a elle aussi été beaucoup appréciée.

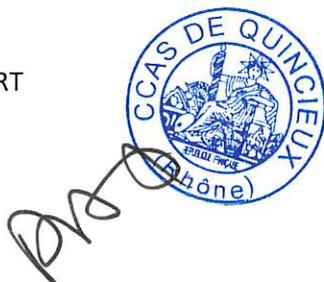
Le repas de fin 2022 est d'ores & déjà programmé au samedi 3 décembre 2022, avec probablement les mêmes prestataires.

CCAS de Neuville Sur Saône : semaine bleue du 3 au 8 octobre 2022

Cette année il est laissé à chaque collectivité le choix de l'activité sur la journée du mercredi ; pour Quincieux, il sera sans doute proposé le repas à la cantine qui obtient toujours un franc succès.

La séance est levée à 20h55.

La secrétaire,
Monique AUBERT



Le Président,
Pascal DAVID